FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME

DECLARATION DE CONFORMITE
CONCERNANT L'UTILISATION D'UN VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE

Je soussigné(e)

Nom : …….
Prénon : ……..……
Adresse : ……..……...
……..…
…….

N° de licence : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
Nom du Club : Saint-Doulchard Cyclotourisme

Atteste sur l'honneur que le V.A.E (**V**élo à **A**ssistance **E**lectrique) que j'utilise lors des sorties avec mon club, respecte en tous points la norme **NF EN 15194.**

Cette norme se réfère aux trois principaux critères suivants :

- Le déclenchement de l'assistance seulement lorsque le cycliste se met à pédaler. Cela implique son arrêt automatique quand le pédalage s'arrête.
- Une puissance nominale de 250 watts maximum pour le moteur.
- L'arrêt automatique de l'assistance à une vitesse de plus de 25 km/h, le vélo pouvant continuer à rouler au-delà, mais seulement à la force du pédalage.

En plus de ces trois points, cette norme exige également que la batterie soit recyclable pour réduire la pollution et que les chargeurs soient sécurisés.

Fait à ……

Le : ……../……../……..

Signature

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME
12, Rue Louis Bertrand CS 80045 94207 Ivry Sur Seine Cedex – Métro Ligne 7 Station Pierre & Maruie Curie N° SIRET 78444865600040
Tél : 01 56 20 88 88 – info@ffvelo.fr – www.ffvelo.fr – www.veloenfrance.fr – www.cyclotourisme-mag.com